



CP Namur
Secrétariat
Olivier PIERRE
Chaussée Romaine, 40
5030 Gembloux

Comité provincial Namur

PV Assemblée générale des clubs

18 mai 2018.

Centre Adeps de Jambes.

Présents :

- Pour le CDA : Jean-Pierre Delchef, Isabelle Delrue, Carine Etienne, Alain Geurten, José Nivarlet et Claire Porphyre.
- Pour le CP : Philippe Aigret, Marvin Deleuze, Michel Hastir, Jacky Hoeters, José Lauwerys, Catherine Nicolas, Olivier Pierre, Germain Vancauwenbergh et Joseph Warzée.
- Pour le groupe des Parlementaires : Pascal Herquin, Michel Regnier, Christian Servais et Gérard Trausch
- Pour les vérificateurs provinciaux : Eric Tillieux
- Pour les clubs : 193-ROYAL MOSA JAMBES-7 voix, 206-RBCH DINANT-5, 266-ROYAL GALLIA BEEZ-10, 466-RCS NATOYE-2, 891-RAS MAZY-SPY-8, 925-RBC MAILLEN-4, 1066-RBC ROCHEFORT-5, 1090-RCS FAULX LES TOMBES-5, 1130-RBC CINEY-19, 1152-RBB GEMBLOUX-10, 1249-RCS BOUGE-5, 1264-CSJB TAMINES-2, 1279-BC MALONNE-8, 1432-BC HAMOIS-3, 1578-BC ERPENT-7, 1579-BC LOYERS-11, 1588-RUS MARIEMBOURG-6, 1702-NEW BC ALSAVIN BELGRADE-17, 1792-BC EGHEZEE-10, 1830-BS GEMBLOUX-1, 1861-BC FRAIRE-PHILIPPEVILLE-8, 1953-ABC TEMPLoux-4, 1969-BASKET NAMUR CAPITALE- 10, 2187-ANDENNE BASKET-16, 2417-BC SOMBREFFE FEMININ-7, 2544-BC GIVET DOISCHE-2, 2547-BC CERFONTAINE-5, 2555-BC BONINNE-11, 2624-PROFONDEVILLE SHARKS-16, 2685-BC MIAVOYE- 2 et 2703-NEW CONTI 21-2

Excusés :

- Pour le CDA : Lucien Lopez
- Pour le groupe des Parlementaires : Pascal Henry
- Pour les clubs : 2553-BC OHEY-4, 2639-BC FERNELMONT-6,

Absents :

- Pour les clubs : 2149-BC BRAIBANT-1, 2472-JS LA PLANTE-2 et 2676-BC LA BRUYERE-3

1. José Lauwerys, président ouvre la séance à 20h.

Mesdames, Messieurs,

Bonsoir et merci de votre présence pour cette nouvelle assemblée provinciale. Avec mes collègues du Comité provincial, je souligne particulièrement la présence de :

- M. Jean Pierre Delchef, Président de l'AWBB,
- Mme Isabelle Delrue, administrateur responsable des Relations CP/CDA
- Mmes Dupuis, Porphyre et M. Nivarlet administrateurs namurois,
- M. Geurten, administrateur
- M. Gérard Trausch, Président du groupe des parlementaires et ses collègues : MM Pascal Herquin, Michel Regnier et Christian Servais

Je vous demanderai de vouloir bien excuser l'absence de M. Pascal Henry.
Le club du BC Ohey a demandé à être excusé.

Il y a un an déjà, se terminait la première assemblée provinciale d'une nouvelle ère et nous revoici déjà ce soir pour dresser ensemble le bilan de cette dernière saison et jeter les bases de la prochaine.

Dire que cette saison fut sans souci est un euphémisme. En effet, lors de la première réunion, le secrétaire du comité provincial décidait de ne pas poursuivre l'aventure.

Ainsi, Olivier PIERRE a accepté de reprendre le flambeau du secrétariat. Vous connaissiez ses qualités pour l'organisation des coupes provinciales, vous avez pu apprécier toutes ses compétences au secrétariat. Pour la partie « reconvoction » du volet arbitrage, Philippe Aigret a pu compter sans mesure sur toute la disponibilité de Ridouan Elaachouch et Jonathan Smal. Force est de constater que sous leur impulsion, la compétition n'a rencontré aucun problème majeur et que la CFA a pu donner un nouvel élan aux

visionnements. Ils furent d'un grand soutien pour Philippe Aigret. Qu'ils en soient ici, publiquement remerciés.

Par ailleurs, en cours de saison, le comité provincial a coopté un jeune nouveau membre en la personne de Marvin Deleuze. Quel rajeunissement au sein de notre comité. Nul doute que vous apprécierez son arrivée dans la mesure où il sera le garant de frais de déplacement justes pour les arbitres dans les clubs.

Bienvenue à toi Marvin.

De cette saison, nous retiendrons également les 4 dossiers dont 3 en coupe pour lesquels le comité provincial a été convoqué au Conseil judiciaire. Un dossier concernait la qualification de joueurs en seniors, un autre la programmation d'un match et le troisième le forfait infligé pour un document manquant. Un autre dossier concernait une rencontre de championnat qui dut être rejouée.

Au cours de cette assemblée, certaines adaptations vous seront proposées afin de limiter ces dossiers. Je vous remercie également d'avoir respecté le délai imparti pour l'introduction des formulaires d'inscription.

Domage, cette faiblesse récurrente de la filière « jeunes filles » et plus précisément en U16 où seulement 2 équipes sont inscrites.

Nouveauté pour la prochaine saison, à l'initiative de quelques clubs, avec la création d'une catégorie U21 garçons. Avec 6 équipes inscrites, nous pourrons offrir un championnat correct.

Autre nouveauté ou plutôt le retour des évènements « Mini basket » est programmé. Vous y avez inscrit 79 équipes. Nul doute que Catherine Nicolas en charge du mini basket aura le plaisir de réorganiser ces évènements pour les jeunes basketteurs.

Enfin, nous aborderons également, la proposition d'un club relayée par d'autres de créer une série P3 dames.

Je vous souhaite une excellente assemblée et vous propose d'entamer sans plus tarder et dans un climat serein l'ordre du jour.

Merci à tous.

2. Liste des personnes décédées

Monsieur René MAROTTE, ancien arbitre national

- Madame Parascevia MALANKEWYCZ, maman de Bogdan et Jean-Luc GOWENKO et grand-mère de Nicolas, Stéphanie et Vassili, coach ou joueur à Mazy ou Belgrade
- Madame Marie-Antoinette BOVESSE, grand-mère de David ROUSSEAU coach au BC Boninne
- Monsieur René THYS VAN DEN AUDENAEREN, papa de Marc, président du RBB Gembloux et beau-père de Jacques Cerutti, arbitre provincial.
- Monsieur Giovanni SANGIORGIO, ancien arbitre provincial et frère d'Angelo arbitre provincial
- Madame Yvette PRUVOT, maman de Philippe LIEGEOIS ancien secrétaire du Royal Gallia Beez et grand-maman de Thomas LIEGEOIS arbitre national.
- Monsieur Jean PINDEVILLE, ancien arbitre namurois
- Monsieur Henri LEONARD, papa de Stéphane LEONARD, président du Conseil judiciaire provincial.
- Monsieur Georges DELVIGNE, beau-père de Jean Pierre DEMAZY, arbitre provincial et papa de Bernard DELVIGNE, coach au RBC Ciney
- Madame Alexandrine LAMBERT, maman de Alain DUCHENE, président du RCS Bouge
- Monsieur Jean Louis MARCIN, papa de Kani, joueuse au BC Boninne
- Jean-Marie PECHEUX, grand-père de Benoit, arbitre régional ainsi que d'Olivier et Alexandre, arbitres provinciaux et joueurs respectivement au BC Erpent et au BC Loyers.

Pour ces personnes et celles dont nous n'aurions pas eu connaissance du décès, je vous invite à observer une minute de silence.

3. Vérification des pouvoirs des délégués.

Christian Servais et Joseph Warzée vérifient le pouvoir des délégués.

Nombre de clubs représentés : 31

Total des voix représentées : 247

QUORUM : 1/2 : 124 2/3 : 165

Arrivée tardive du New Conti 21 (2 voix)

4. Rapport du Comité Provincial.

Paru sur le site et transmis aux secrétaires. Il n'y a pas de remarques. Le résultat du vote est 245 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

5. Rapport de la Commission de Propagande.

Paru sur le site et transmis aux secrétaires. Il n'y a pas de remarques. Le résultat du vote est 245 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

6. Rapport de la Commission de Formation Arbitres.

Arrivée du New Conti 21 et de ses 2 voix supplémentaires. Paru sur le site le rapport a transmis aux secrétaires. Il n'y a pas de remarques. Le résultat du vote est 247 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

7. Rapport de la Commission Technique Jeunes.

Paru sur le site et transmis aux secrétaires. Il n'y a pas de remarques. Le résultat du vote est 247 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

8. Rapport du Groupe des Parlementaires.

Paru sur le site et transmis aux secrétaires. Il n'y a pas de remarques. Le résultat du vote est 247 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention. Gérard Trausch remercie les clubs pour cette confiance.

9. Rapport des vérificateurs aux comptes – Bilan 2017.

Rapport lu par Eric Tillieux, vérificateur provincial.

La procédure de vérification a été la suivante : Les vérificateurs (Eric Tillieux et Daniel Carpentier) contrôlent les opérations du comité provincial spécialement et notamment les charges et produits des commissions techniques des jeunes et de formation des arbitres. Le trésorier provincial a fourni tous les renseignements utiles et nécessaires. Les vérificateurs constatent que le bilan de l'année 2017 présente un résultat légèrement négatif de 515€ et une diminution des recettes de 4.099€. Cette diminution est due principalement à l'absence de contribution des clubs et à la non réclamation des frais d'inscriptions aux coupes provinciales. Toutefois cette diminution des recettes va de pair avec une baisse importante des dépenses et une maîtrise notamment des frais de téléphone. Les vérificateurs constatent avec satisfaction l'effort fourni par les membres du comité et des commissions de fonctionnement. Les vérificateurs constatent ainsi que les responsables des commissions ont effectué leur travail avec parcimonie et sérieux. Les vérificateurs remercient le trésorier provincial pour sa disponibilité, son aide et le félicitent pour la tenue et la présentation des comptes de la province. La vérification étant terminée, les vérificateurs attestent de l'exactitude de la trésorerie provinciale et déchargent le trésorier pour la période de référence.

Il n'y a pas de remarques. Le résultat du vote est 247 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

10. Décharge au CP et aux Vérificateurs aux comptes

Il n'y a pas de remarques. Le résultat du vote pour l'approbation du bilan est 247 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention. Celui du vote pour la décharge du Comité provincial est 247 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

11. Budget du 01.01.2019 – 31.12.2019.

Monsieur LAUWERYS, trésorier du C.P., vous fait part de la proposition qui vous est faite. Vous aurez pu constater que le C.P. devrait demander aux clubs une participation de 280,00 € pour couvrir l'ensemble des frais relatifs aux différentes commissions. Il s'agit du même montant que pour 2018. Au vu du bilan de l'exercice 2017 et des exercices antérieurs, le C.P. propose de ramener cette participation à 100,00 € maximum qui pourra être prélevée du compte de votre club.

Transmis aux secrétaires. Il n'y a pas de remarques. Le résultat du vote est 247 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

12. Play-offs organisation et règlement.

Remarques

Andenne Basket : La P1 est composée de 5 équipes A et de 7 équipes B. Le nombre d'équipe diminue encore. La formation des Andennais et Cinaciens ne permet pas d'avoir 2 équipes R2. Avec l'obligation de monter, les Play-offs sont tronqués. Andenne souhaite que la participation aux PO est obligatoire et détermine le champion provincial mais cette participation ne rend pas la montée obligatoire.

Vote sur le principe :

a. Avis des clubs de Division I MM : Pour 12 Contre 0 Abstentions 0
b. Avis des clubs de Division I DD : Il n'y a pas de candidat à la montée. La série reste à 11 et n'aura qu'un descendant Pour 11 Contre 0 Abstentions 0

c. Approbation de l'Assemblée : Pour 245 Contre 0 Abstentions 2

d. Principe du second montant éventuel - Rappel des années antérieures : Le vainqueur des play-offs est sacré « Champion provincial » et accède à la division 2 régionale. Dans le cas où un second montant serait demandé à la province de Namur, celui-ci serait :

* A condition qu'il ait participé aux play-offs, le premier de la phase classique, s'il n'est pas le champion provincial.

* Le finaliste des play-offs, si le premier de la phase classique n'a pas participé aux play-offs ou les a emportés.

La participation aux play-offs est obligatoire pour une éventuelle montée.

Vote sur la proposition :

a. Clubs concernés Messieurs : Pour 11 Contre 1 Abstentions 0

b. Clubs concernés Dames : Pour 10 Contre 1 Abstentions 0

c. Assemblée : Pour 229 Contre 16 Abstentions 2

13. Coupes provinciales : organisation et règlements.

Formule

Dans un souci de facilité de programmation et de contrôle pour tous, nous proposons la formule suivante :

1- *de maintenir la formule par élimination directe* Le calendrier des rencontres sera, comme cette année, dressé en même temps que le calendrier du championnat, les matches de coupes étant programmés en priorité lors des rares journées libres pour les rencontres de championnat.

2- *de disputer les ½ finales en rencontre aller-retour entre les équipes qualifiées*

Vote : Pour 245 Contre 0 Abstentions 2

Proposition d'adaptation du règlement

1- Un joueur n'a qu'une seule équipe dans une coupe et n'y change pas.

2- En seniors, une modification du PC53 ne supprime pas un joueur d'une liste préalable.

Si, un joueur absent d'une liste est aligné en coupe :

a- Il respecte le PC 53 : OK, il est ajouté à la liste.

b- Il ne respecte pas le PC 53 : Forfait.

c- Il est absent du PC53 : Forfait.

d- Il est sur la liste d'une autre équipe de la coupe : Forfait.

3- Ne sont acceptés en coupes « JEUNES » que des joueurs PROVINCIAUX qui n'ont pas été alignés 3 fois pour un match de championnat dans une équipe au NIVEAU REGIONAL (seniors ou jeunes). Si pas, ils ne peuvent plus participer aux coupes provinciales JEUNES. Cette règle sera également d'application lors du challenge BEN pour les joueurs U12 alignés avec les U14 régionaux.

Vote : Pour 245 Contre 0 Abstentions 2

14. Création d'une série P3 Dames

Demande initiée par le RCS Bouge, relayée par d'autres clubs, la proposition de créer une division P3 Dames pour la saison 2019/2020 vous est présentée. Dans la mesure où une série P2 de 14 équipes est mise en place, le CP a la possibilité de proposer une P3 qui rassemblera les équipes hors classement et les équipes qui seraient en « double », étant entendu qu'un club ne peut être représenté que par une seule équipe par série.

Vote : Pour 245 Contre 0 Abstentions 2

15. PC 89 : Qualification des joueurs

Le passage d'une équipe à l'autre en mini-basket est autorisée toute la saison.

Vote : Pour 245 Contre 0 Abstentions 2

16. Interpellations.

Néant.

17. Cooptation et Elections.

A. Constitution du Bureau de dépouillement.

Le bureau comprendra un membre du CJD qui présidera et 3 représentants de clubs n'appartenant pas au même club que le candidat

Président : Monsieur Alain Geurten, assisté de : Monsieur Castellani, Mesdames Dugniolle et Gretzer

B. Présentation des candidats.

Se présente ce soir à vos suffrages :

Pour le Comité Provincial :

Ratification de cooptation : DELEUZE Marvin (BC Loyers – 1579)

Elections : AIGRET Philippe (NBCA Belgrade – 1702) et DELEUZE Marvin (BC Loyers – 1579)

Pour le Groupe des Parlementaires :

Election AIGRET Philippe (NBCA Belgrade – 1702)

On vote « pour ». Si pas de vote : bulletin blanc. Pour être élu, il faut obtenir la majorité simple des suffrages valablement exprimés.

Appel aux clubs pour le dépôt des bulletins

C. Résultats des élections.

Pour le Comité Provincial

Philippe Aigret Election Pour 236, Contre 11

Marvin Deleuze Cooptation Pour 234, Contre 13, Election Pour 211, Contre 36

Pour le Groupe des Parlementaires

Philippe Aigret Election Pour 239 Contre 8

18. Communications du CDA.

- Réforme des championnats jeunes régionaux
- Modification des statuts
- Changement d'assurance
- Le règlement européen sur les données personnelles (RGDP)
- Le 3x3.

19. Proclamation des résultats du championnat et de la coupe.

Résultats des championnats provinciaux

- Division I Messieurs : RUS Mariembourg A
- Division II A Messieurs : ABC Temploux B
- Division II B Messieurs : New Conti 21 A
- Division III A Messieurs : RCS Maillen
- Division III B Messieurs : BC Malonne C
- Division III C Messieurs : RUS Mariembourg B
- Division I Dames : BC Boninne B
- Division II A Dames : RCS Natoye B
- Division II B Dames : RCS Bouge C
- U19 filles : RBC Ciney
- U18 garçons : BC Cerfontaine
- U16 A garçons : BC Loyers
- U16 B garçons : Mosa Jambes
- U14 A garçons : RCS Natoye
- U14 B garçons : BC Eghezée
- U14 Mixte : Mosa Jambes

Résultats en championnats régionaux et nationaux

Ont été sacrés :

- R2 Messieurs série A : RCS Natoye
- R2 Dames série A : Profondeville Sharks

Ont également été vainqueurs de leur série :

- U21 garçons : NBC Alsavin Belgrade
- U16 garçons : NBC Alsavin Belgrade
- U19 filles : Profondeville Sharks
- U16 filles : Andenne Basket
- U14 filles : Basket Namur Capitale

Résultats en coupes provinciales

- Dames : RCS Natoye
- Messieurs : Andenne Basket
- U18 garçons : BBC Eghezée
- U16 garçons : Profondeville Sharks
- U14 garçons : RCS Natoye
- U12 garçons : RCS Natoye
- U19 filles : RBC Ciney
- U16 filles : RBC Rochefort
- U14 filles : RCS Natoye
- U12 filles : BC Boninne

Résultats en coupes régionales et nationales

Nationale

- Dames : Basket Namur Capitale

Régionales

- Messieurs nationaux : New BC Alsavin Belgrade
- Dames : Basket Namur Capitale
- U14 filles : Basket Namur Capitale

20. Remise des distinctions honorifiques.

Messieurs Rassart et Rousseaux sont promus arbitres régionaux.

21. Divers.

- RUS MARIEMBOURG
 - o Pour dynamiser la fin de championnat, il suggère la création de play-offs en jeunes Maxi-basket.
 - o Demande la sortie des matchs lors des vacances scolaires.
- NEW BC ALSAVIN BELGRADE
 - Q1 : A la demande de mes coachs mini basket, le "comité de propagande" va-t-il réinstaurer pour la prochaine saison les tournois BEN - BIP et BAB, éventuellement sous une nouvelle "formule" ? Si oui, quelle en serait le planning ?
Réponse de José Lauwerys : Il y a assez d'inscriptions pour organiser les tournois BAB-BIP-BEN. Catherine Nicolas va fixer prochainement un calendrier.
 - Q2 : Quelle est la suite donnée à notre demande (et celle de Profondeville), via les Parlementaires, concernant l'article PC 70§3 pour le délai des "6 semaines" lors de l'établissement des calendriers avant la nouvelle saison ?
Réponse de José Lauwerys : la réforme du statut a échoué. Son application ne sera pas changée.
 - Q3 : A propos des calendriers jeunes et plus précisément en mini basket U10 et U8, il est constaté beaucoup de forfaits d'équipes suite à des absences qui correspondent aux périodes de congés (de plus en plus les familles partent lors de ces périodes). Ne serait-il pas possible d'éviter de programmer des rencontres durant ces périodes en adaptant d'office les calendriers ?
Réponse de José Lauwerys : Le calendrier est déjà bien rempli. Il va être analysé en profondeur. Catherine Nicolas va fixer prochainement un calendrier pour le mini-basket.
 - Q4 : Dans le même ordre d'idée, L'AWBB organise une journée de tournois en décembre et des équipes ne peuvent s'y inscrire car jouent en championnat. Sans oublier la journée des cadres à "protéger"
Réponse de José Lauwerys : la journée des cadres est fixée au premier novembre.
 - Q5 : Y a-t-il une compensation en Prombas ?
Réponse de Jean-Pierre Delchef : Oui et il se renseigne auprès des responsables.

PROFONDEVILLE SHARKS

Q1 : En partant du principe que le mini-basket est une phase de formation pour les enfants, nous souhaitons mettre à profit cette période pour former également les parents qui officient en qualité d'officiels de table. A ce titre, une formation ne peut engendrer des erreurs que les clubs tentent de corriger. Afin de soulager les clubs de cette pression, nous demandons la neutralisation des amendes pour « tenue de la feuille » dans toutes les catégories mini-basket.

Réponse de José Lauwerys : Certaines omissions ou ratures ne seront pas facturées jusqu'au 31 octobre. L'absence de coach ou de délégués sera toujours sanctionnée. Il invite les clubs à prendre contact avec Olivier Pierre qui est prêt à organiser des formations d'officiels de table.

Q2 : Au regard des problèmes rencontrés cette année soit pour aligner des équipes compétitives ou pour se poser comme organisateurs des finales de coupes, nous demandons que celles-ci soient programmées en dehors des périodes de vacances scolaires.

Réponse de José Lauwerys : Le calendrier est déjà bien rempli. Pour la coupe, une solution pour sortir du week-end de Pâques est à l'étude.

ANDENNE BASKET

Se réjouit que son vœu de recréer un championnat U21 provincial se concrétise avec les 6 inscriptions. Il espère quatre tours et 6 semaines épargnées : les trois premières de septembre et de janvier.

22. Contre-appel et mot final.

José Lauwerys, président ferme la séance à 23h00.

Prochaine assemblée générale des club : le vendredi 24 mai 2019 à 19h30 au Centre Adeps de Jambes.

Olivier PIERRE, secrétaire du CP Namur.